

La cohérence textuelle dans la narration : contexte de la recherche et méthodologie

par
Lorraine Pepin, Ph.D.
Professeure, Université du Québec à Rimouski

Voici le premier d'une série d'articles consacrés à nos recherches les plus récentes en grammaire du texte. Celles-ci ont consisté principalement à établir une typologie des défauts de cohérence textuelle dans la narration et elles font suite à nos travaux antérieurs sur la cohérence textuelle dans l'argumentation. Ce premier article présente le contexte (surtout expérimental) de la recherche ainsi que sa méthodologie.

Contexte de la recherche

La présente recherche, intitulée « La cohérence textuelle dans la narration », s'inscrit dans le domaine d'étude de la grammaire du texte¹.

Une façon simple et efficace de définir la grammaire du texte est de la comparer à la grammaire de la phrase. Alors que la grammaire de la phrase étudie les relations entre les mots dans la phrase, la grammaire du texte examine les relations entre les phrases dans le texte.

Plus précisément, la recherche en grammaire du texte s'applique à comprendre comment une suite de phrases peut être perçue par le lecteur comme formant une unité. Elle étudie donc autant les processus du lecteur que les indices du texte qui guident le lecteur dans son interprétation.

Ces questions sont soulevées à l'intérieur de deux sphères d'étude spécifiques à la grammaire du texte, soit la typologie des discours et la cohérence textuelle.

La typologie des discours, principalement développée par Jean-Michel Adam², concerne ce que l'on pourrait appeler l'architecture modèle des différents types de textes (ou de séquences), dont les types narratif, descriptif, explicatif et argumentatif.

La cohérence textuelle, l'autre grande sphère d'étude de la grammaire du texte, étudie les liens entre les phrases du texte. Sous ce rapport, il s'agit de voir quels procédés permettent de relier, de tisser les phrases entre elles pour que le texte apparaisse comme un tout sans déchirure. Nous avons déjà proposé³ deux catégories de liens : les liens de cohésion, qui unissent les phrases de proche en proche, la première à la deuxième, la deuxième à la troisième, etc., du début à la fin du texte, et qui expriment des relations thématiques, logiques, temporelles et autres entre les phrases contiguës d'un texte; et les liens de hiérarchisation, qui indiquent l'importance relative de chaque phrase par rapport aux autres.

Comme on le constatera à la lecture des objectifs, la présente recherche s'inscrit dans les deux sphères d'étude de la grammaire du texte : la typologie des discours et la cohérence textuelle. Il y sera question, notamment, de la façon dont le type de discours influence, d'une part, l'expression de la cohérence textuelle et d'autre part, l'interprétation de ses « outils » par le lecteur.

Objectifs :

La présente recherche, intitulée « La cohérence textuelle dans la narration », et dont nous présenterons les résultats en plusieurs articles, poursuit deux objectifs indissociables:

1. Établir une typologie des défauts de cohérence textuelle dans la narration.
2. Induire de cette typologie les procédés utiles à la réalisation de la cohérence dans la narration ainsi que leurs règles d'application.

Cette recherche est le complément essentiel de nos précédents travaux, lesquels ont été consacrés à la cohérence textuelle dans l'argumentation.

De ces travaux, il est résulté une typologie des défauts de cohérence textuelle, c'est-à-dire la constitution de diverses catégories et sous-catégories de défauts de cohérence, illustrées par des exemples typiques de chaque cas. Parallèlement, les procédés de cohérence sous-jacents aux catégories de défauts ont aussi été définis ainsi que leurs règles d'application.

La typologie a été réalisée grâce à l'analyse d'un corpus de textes argumentatifs rédigés par des étudiants à l'université⁴. Puis elle a été appliquée avec succès à l'analyse d'un corpus de textes argumentatifs rédigés par des élèves de Secondaire V⁵. Entre temps, sa validité externe avait été établie sans équivoque⁶.

Le tableau 1 expose les catégories de la typologie qui a été produite.

Tableau 1
Catégories de défauts de cohérence dans l'argumentation⁷

| Défauts à résolution automatique ou stratégique | | |
|--|--|---|
| Défauts de cohésion | Défauts de hiérarchisation | Défauts autres |
| 1. Récurrence (ou reprise de l'information) 2. Coréférence 3. Contiguïté sémantique 4. Parallélisme sémantique 5. Contraste sémantique 6. Résonance 7. Jonction (ou liaison par connecteurs) | 8. Regroupement des informations 9. Ordre de présentation et coordination des informations 10. Articulation des informations 11. Annonce d'une organisation hiérarchique (dont Propositions présentatives et Séparateurs de catégories sémantiques) 12. Parallélisme syntaxique 13. Mise en valeur d'une information nouvelle ou ancienne 14. Énoncés répétitifs | 15. Conclusions 16. Énonciation 17. Temps verbaux |
| Défauts à résolution incertaine | | |
| 18. Juxtaposition des informations 19. Mauvaise organisation des informations 20. Imprécision des informations 21. Déviation des informations 22. Retard des informations | | |

Lorsque nous avons voulu appliquer cette typologie à l'analyse de textes narratifs, nous avons constaté que tous les défauts relevés ne trouvaient pas leur place dans les catégories et sous-catégories qui avaient été constituées à partir de textes argumentatifs.

En fait, les narrations ont révélé des catégories et des sous-catégories de défauts qui ne s'étaient pas manifestées dans les argumentations, en raison, peut-être, du rôle accru de certains procédés dans la narration.

Ainsi, les temps verbaux et la coréférence (reprise de l'information par un pronom ou un GN définitivisé, par exemple) s'avèrent d'un usage plus complexe dans la narration que dans l'argumentation et ils y expriment des nuances plus nombreuses. De même, certains types de connecteurs, tels les connecteurs temporels, sont très usités dans la narration alors qu'ils sont pratiquement absents dans les argumentations. Semblablement, un même connecteur (« alors » ou « donc », par exemple) peut jouer des rôles différents selon qu'il se trouve dans une argumentation ou dans une narration. Et il existe bien d'autres différences sensibles entre la narration et l'argumentation, telles que nous les avons observées.

En somme, l'analyse de narrations a révélé de nombreux aspects de la cohérence textuelle qui étaient restés dans l'ombre lors de nos précédents travaux sur la cohérence de textes argumentatifs.

Les résultats de cette nouvelle analyse constituent donc un enrichissement important par rapport à nos résultats passés.

Voici un exposé de la méthodologie qui a été appliquée.

Méthodologie

L'exposé de la méthodologie comprend la description du corpus et des méthodes d'analyse.

Il s'agit des conditions de base qui ont présidé à l'ensemble de la recherche. L'analyse de certaines catégories de défauts comporte toutefois des particularités méthodologiques qui seront décrites lors de la présentation de ces catégories sous l'intertitre « méthodologie spécifique ».

Corpus

Le corpus est composé de 30 textes narratifs rédigés par des élèves de Secondaire III⁸, soit 15 élèves de chaque sexe, fréquentant des écoles francophones du Québec.

Comme on le verra, cependant, l'analyse de ce corpus n'a pas pour but de connaître certaines caractéristiques des élèves québécois de Secondaire III à l'écrit, mais plutôt d'utiliser les résultats de l'analyse de ce corpus pour mieux décrire un phénomène, celui de la cohérence narrative.

Les 30 narrations du corpus sont des contes merveilleux, échantillonnés parmi 206 autres contes, toutes des épreuves ministérielles de fin d'année 1995 en français écrit, procurées par le MELS⁹ du Québec. Le nombre moyen de mots par texte est de 404,4, avec un écart-type de 98,8. La médiane est de 380,5 et l'étendue des données va de 175 mots à 716 mots.

Les 30 textes à analyser ont été échantillonnés de la manière suivante. D'abord, les 206 textes du corpus original ont été divisés en deux piles, selon le sexe des scripteurs, ce qui a donné 95 textes de garçons et 111 de filles. Ensuite, les textes de chaque pile ont été ordonnés selon le nombre de mots. Signalons que le nombre de mots était déjà inscrit sur la première page de chacun des 206 textes manuscrits du corpus original. Pour finir, 15 textes ont été prélevés à intervalles réguliers dans chaque pile ordonnée selon le nombre de mots (pour un total de 30 textes), de façon à reproduire, dans le corpus à analyser, une distribution de la variable « nombre de mots » semblable à celle du corpus original (et probablement très proche de la distribution normale).

L'échantillon des trente est jugé représentatif de la population du corpus original par la distribution des sexes et le nombre de mots par texte.

Soulignons encore une fois que la question de la représentativité de l'échantillon par rapport à une population donnée a peu d'importance dans le contexte de la présente recherche, car nous ne voulons pas connaître les caractéristiques d'une population, et encore moins les comparer à celles d'une autre; nous souhaitons plutôt, comme il l'a déjà été exprimé, utiliser les données d'un corpus pour étudier un phénomène, en l'occurrence, la cohérence narrative.

Il est alors souhaitable que le corpus étudié offre des cas suffisamment nombreux et variés pour donner l'opportunité de tracer le portrait le plus complet possible des procédés de la cohérence narrative et de leurs règles d'application.

Or notre corpus permet d'approcher cet idéal à plusieurs points de vue.

D'abord le corpus compte un assez bon nombre de textes (30), suffisamment longs (nombre moyen de mots = 404,4) pour offrir à l'analyse une quantité et une variété importantes de cas.

Ensuite, le corpus contient des textes de longueurs variées (tel que calculé par le nombre de mots), de manière à refléter différents degrés d'élaboration d'un récit et, vraisemblablement, différents degrés d'aisance et de fluidité verbale, ce qui procurera encore de la variété dans les cas à analyser.

Enfin, notre corpus a été rédigé par des élèves de Secondaire III, c'est-à-dire des scripteurs de narrations suffisamment novices pour manifester les défauts plus graves¹⁰ qui révéleront les règles de base dans la réalisation des procédés de cohérence narrative et suffisamment achevés pour faire voir les défauts plus légers qui permettront d'induire des nuances dans l'application de ces règles.

En somme, voilà un corpus qui offrira une quantité et une variété appréciables de cas dont l'analyse, si elle est effectuée dans les règles de l'art, permettra de produire une typologie des défauts de cohérence narrative ainsi qu'une description des procédés sous-jacents et de leurs règles d'application assez complètes et qui pourront rendre compte de corpus également nombreux et variés.

Voici maintenant l'exposé des méthodes d'analyse qui ont été appliquées.

Méthodes d'analyse

L'analyse qui est effectuée est principalement de nature qualitative, hormis une petite partie de nature quantitative qui consistera essentiellement à calculer la fréquence relative des différentes catégories de défauts issues de l'analyse qualitative.

Voici une description de l'analyse qualitative, laquelle se fera en trois parties : 1) l'évaluation des textes du corpus; 2) la classification des défauts et la constitution progressive de la typologie; 3) les acteurs de l'évaluation et de la classification.

1. L'évaluation des textes du corpus

L'évaluation des textes consiste principalement à détecter les défauts de cohérence textuelle et à les analyser en vue de leur classification ultérieure. Cette étape sera décrite en trois mouvements : 1) la préparation des textes manuscrits; 2) l'évaluation proprement dite; 3) la retranscription des défauts sur des fiches.

1.1) La préparation des textes manuscrits

D'abord, les textes manuscrits sont saisis au traitement de texte, à triple interligne, les fautes d'orthographe (d'usage et grammaticale) corrigées. Ces mesures ont pour but principal de soustraire à l'attention du lecteur-correcteur des données parasites, comme la calligraphie et l'orthographe, qui ne concernent nullement la cohérence textuelle. Elles visent également à rendre la lecture et l'activité d'annotation plus confortables.

Ensuite, les textes ainsi saisis sont imprimés et ils reçoivent un numéro au hasard. Parallèlement, sur un document séparé, chaque numéro a été associé aux renseignements disponibles à propos des textes : nom du scripteur, sexe, commission scolaire, nombre de mots. Voilà donc encore d'autres variables parasites soustraites à l'attention du lecteur-correcteur. Celui-ci n'a plus en main que des textes à la présentation visuelle uniformisée et identifiés uniquement par un numéro sans signification pour lui.

Enfin, les lignes de chaque texte imprimé sont numérotées. Ces numéros serviront à identifier les défauts, au moment où ils devront être retranscrits sur des fiches à classer, puis à retracer facilement ces défauts, au besoin, dans leur texte d'origine.

Une fois les textes préparés, il est possible de passer à l'étape suivante : l'évaluation proprement dite.

1.2) L'évaluation proprement dite

L'étape de l'évaluation proprement dite sera décrite sous les rubriques suivantes : 1) quelques définitions; 2) le repérage des défauts de cohérence; 3) la justification des jugements portés.

1.2.1) Quelques définitions : texte, défaut de cohérence textuelle

Dès que l'on a besoin de plus d'une phrase pour transmettre un message, on entre dans le domaine du texte. Un texte est donc constitué par au moins deux phrases devant former une unité. Et puisque ces phrases sont lues selon un ordre séquentiel linéaire, il faut que le lecteur puisse se construire une représentation unifiée du texte durant le processus même de lecture, et non pas après le fait, au prix de relectures et de retours en arrière.

Un défaut de cohérence textuelle est donc enregistré dès que, durant la lecture, est perçue une imperfection de la relation entre deux phrases contiguës d'un texte.

Afin de définir ce que nous considérons comme un défaut de cohérence textuelle, nous avons dû, dans le cadre de nos travaux antérieurs, distinguer trois ordres de défauts : les défauts interphrastiques, interpropositionnels et intrapropositionnels, les deux derniers pouvant être regroupés dans le superordre des défauts intraphrastiques. Le tableau 2 résume et illustre les différences entre ces trois ordres de défauts.

Tableau 2
Caractéristiques des défauts interphrastiques (défauts de cohérence textuelle)
et intraphrastiques (défauts interpropositionnels et intrapropositionnels)

| | Défauts interphrastiques ou de cohérence textuelle | Défauts intraphrastiques | |
|--|--|--|--|
| | | Défauts interpropositionnels | Défauts intrapropositionnels |
| Domaine de repérage et de correction du défaut | Deux phrases (ou plus) | Deux propositions de la même phrase (ou plus) | Une proposition ou une phrase à une seule proposition |
| Lieu de la prise en défaut | Entre deux phrases | Entre deux propositions | À l'intérieur même d'une proposition ou d'une phrase à une seule proposition |
| Exemples (Légende : Dans les exemples des colonnes 2, 3 et 4, le lieu de la prise en défaut est marqué par une barre oblique et le défaut est souligné.) | Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collègue. / <u>Ce dernier</u> s'est foulé la cheville. | Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collègue, / car <u>ce dernier</u> s'est foulé la cheville. | car il s'est foulé <u>sa</u> cheville à <u>cause qu'</u> il s'est foulé la cheville |
| | Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collègue. / <u>Toutefois</u> , il s'est foulé la cheville. | Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collègue, / <u>mais</u> il s'est foulé la cheville. | |

Comme on le voit à la lecture du tableau 2, un défaut de cohérence textuelle appartient à l'ordre interphrastique. Il s'agit d'un défaut qui affecte la relation entre deux phrases contiguës d'un texte. Le domaine de repérage et de correction d'un tel défaut est donc constitué par au moins deux phrases. En d'autres termes, un défaut de cohérence textuelle n'est visible et corrigible qu'en recourant au contexte d'une autre phrase. Soulignons que nous parlons ici de phrases graphiques, délimitées par une majuscule et un point (y compris les points d'interrogation et d'exclamation).

Nous opposons les défauts interphrastiques, qui correspondent aux défauts de cohérence textuelle, aux défauts intraphrastiques. Ces derniers sont visibles et corrigibles dans les limites mêmes d'une seule phrase, sans le besoin de recourir au contexte d'une autre phrase. Parmi ceux-ci, nous distinguons les défauts interpropositionnels et les défauts intrapropositionnels.

Les défauts interpropositionnels ne sont visibles et corrigibles qu'en recourant au contexte d'une autre proposition de la même phrase. Les défauts intrapropositionnels s'avèrent, quant à eux, tout à fait visibles et corrigibles dans les limites mêmes d'une seule proposition ou d'une seule phrase non complexe, c'est-à-dire constituée d'une seule proposition, la proposition étant définie, à son tour, comme un groupe de mots comportant un verbe conjugué (ce qui exclut donc les propositions dites infinitives et participiales).

Voici un exemple commenté de chaque catégorie de défauts.

Exposons d'abord la légende ou code de présentation de ces exemples, lequel code sera le même pour tous les exemples qui illustreront la présente recherche :

les défauts sont indiqués par leur soulignement et/ou par la proposition d'une correction entre parenthèses et/ou par un commentaire, entre crochets;

le lieu de la prise en défaut est marqué par une barre oblique (soit entre deux phrases, soit entre deux propositions) dans le cas des défauts « inter » et par la mise entre accolades de la proposition, dans le cas des défauts intrapropositionnels;

les phrases sont numérotées au besoin;

le verbatim est en italiques, les corrections et les commentaires, en caractères standard.

Exemples de défauts des domaines inter-phrastique, inter-propositionnel et intrapropositionnel :

Défaut interphrastique :

(1) 1- *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège.* / 2- Ce dernier (Il) *s'est foulé la cheville.*

Défaut interpropositionnel :

(2) *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège,* / *car* ce dernier (il) *s'est foulé la cheville.*

Défaut intrapropositionnel :

(3) *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège,* {*car il s'est foulé* sa (la) *cheville*}.

Dans (1), la phrase 2, où est marqué le lieu de la prise en défaut, est impeccable en elle-même. C'est uniquement dans la relation de cette phrase avec la précédente que le défaut se révèle. Il s'agit donc d'un défaut interphrastique. Dans le cas particulier de l'exemple 1, on observe un défaut dit de coréférence¹¹ où le substitut¹² « ce dernier » est mal choisi, car les règles de la grammaire du texte le feraient référer à « collègue », le dernier nommé, et non pas à « Rémi ». Seul le sens, donné par le reste de la phrase, permet de clarifier la coréférence.

De fait, au moment de lire « Ce dernier », un lecteur averti, c'est-à-dire sensible aux indications du texte et connaissant les règles de la coréférence, s'attendrait à apprendre quelque chose sur le collègue et non pas sur Rémi. Par exemple, on aurait pu avoir « Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collègue. Ce dernier a été détruit par un incendie durant la nuit ». La correction du défaut exige de trouver un substitut qui renvoie à Rémi sans ambiguïté. Ici, le pronom « il » serait tout à fait approprié. Mais on pourrait avoir aussi « Le jeune homme » ou « Ce professeur de philosophie » ou toute autre désignation claire de Rémi.

L'exemple 2 ne comporte qu'une seule phrase à deux propositions, et le défaut qui s'y trouve y est visible sans que l'on doive recourir au contexte d'une autre phrase. Il s'agit donc d'un défaut intraphrastique.

Ce défaut est cependant invisible dans les limites mêmes de la proposition où il se trouve, la proposition « car ce dernier s'est foulé la cheville » étant grammaticalement bien formée. C'est dans la relation de cette proposition avec la précédente que le défaut devient visible et corrigible. Ce défaut intraphrastique est donc, plus précisément, un défaut interpropositionnel. Si on poursuivait l'analyse de ce défaut, on identifierait le même défaut de coréférence qu'en (1).

Le fait est que, souvent, les mêmes procédés, telle la coréférence, servent à lier les phrases entre elles et les propositions entre elles. Cependant, ils ne s'expriment pas nécessairement de la même façon entre les propositions et entre les phrases, ni selon les mêmes règles. Nous distinguerons alors la cohérence interpropositionnelle de la cohérence interphrastique, en réservant l'appellation de cohérence textuelle à la seule cohérence interphrastique, comme à l'exemple 1.

Pour terminer notre examen des trois ordres de défauts, considérons enfin l'exemple (3), qui illustre un défaut non seulement intraphrastique, mais aussi intrapropositionnel, car il est visible et corrigible dans les limites mêmes d'une seule proposition, soit « car il s'est foulé sa cheville ».

Ce type de défaut ne concerne nullement la cohérence, ni interpropositionnelle, ni interphrastique, c'est-à-dire textuelle: sa détection et sa correction ne nécessitent aucune mise en relation de phrases ou de propositions, ni aucun raisonnement, mais l'application mécanique de règles grammaticales. Une machine bien programmée pourrait s'en charger.

En somme, les défauts interphrastiques affectent la relation entre les phrases, les défauts interpropositionnels affectent la relation entre les propositions, et les défauts intrapropositionnels affectent la relation entre les mots.

Voici une autre série d'exemples de défauts interphrastiques, interpropositionnels et intrapropositionnels.

Défaut interphrastique :

(4) 1- *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège.* / 2- Toutefois (enlever « Toutefois »), *il s'est foulé la cheville.*

Défaut interpropositionnel :

(5) *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège,* / mais (car) *il s'est foulé la cheville.*

Défaut intrapropositionnel :

(6) *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège,* {à cause qu' il (car il) *s'est foulé la cheville*}.

À l'examen de ces exemples, on constate encore la différence entre les trois ordres ou domaines d'écriture, et de lecture, que sont l'interphrastique (exemple 4), l'interpropositionnel (exemple 5) et l'intrapropositionnel (exemple 6).

Signalons qu'ici, les défauts de cohérence textuelle (exemple 4) et interpropositionnelle (exemple 5) sont attribuables à l'usage inapproprié des connecteurs, un outil de cohérence différent de celui (la coréférence) qui était illustré aux exemples 1 et 2, plus haut.

Une fois définis les défauts de cohérence textuelle, voyons comment ils sont repérés dans les textes du corpus.

1.2.2) Le repérage des défauts de cohérence

La méthode que nous avons mise au point pour repérer les défauts de cohérence textuelle a déjà été exposée ailleurs¹³. En voici la description, enrichie ici de détails inédits.

Les textes sont lus et évalués paire de phrases par paire de phrases adjacentes, du début à la fin de chaque texte, en portant une attention privilégiée à la qualité des liens interphrastiques, mais sans perdre de vue le raccordement de chaque paire à l'ensemble du texte antérieur. Soulignons que cette façon de procéder ne réduit nullement l'évaluation à celle de la micro structure. En effet, de la même façon que la macro structure d'un texte est reconnue et construite par le lecteur durant le processus de lecture, les défauts liés à cette macro structure se révéleront également, tôt ou tard, durant la lecture.

Plus précisément, le lecteur-correcteur évalue la paire des phrases 1 et 2, puis celle des phrases 2 et 3, etc., jusqu'à la fin, sans se laisser tromper ni distraire par les imperfections intraphrastiques (défauts interpropositionnels ou intrapropositionnels). Le fait est que la

qualité des liens entre les phrases est indépendante de celle de chaque phrase en elle-même. Il existe, en effet, des textes aux phrases impeccablement formées, dont la cohérence laisse largement à désirer. À l'opposée, certains textes très cohérents, c'est-à-dire facilement perçus comme formant une unité, présentent des phrases aux constructions maladroitement, à la syntaxe déficiente, au lexique approximatif, mal ponctuées. Soulignons que nombre de correcteurs de textes s'en tiennent au plan intraphrastique, lequel répond le plus souvent à des normes linguistiques très codifiées, dont la moindre transgression est perçue automatiquement, presque par réflexe. L'appréciation des liens entre les phrases est beaucoup plus difficile, car elle exige de réfléchir et de se concentrer intensément sur ce qui est dit explicitement et non pas sur ce que l'on devine ou croit deviner que l'auteur a voulu exprimer, et ce, afin d'en évaluer l'effet sur le lecteur et sur sa capacité à construire l'unité du texte.

Dès qu'un défaut de cohérence textuelle (c'est-à-dire interphrastique) est repéré, le lieu de la prise en défaut est indiqué par une barre oblique et une correction est proposée lorsque cela est possible ou un commentaire est écrit dans l'interligne, comme on le verra plus loin. Les défauts intraphrastiques (c'est-à-dire interpropositionnels et intrapropositionnels) sont également repérés et corrigés dans le texte même durant la lecture, mais seuls les défauts interphrastiques seront analysés et classés.

Une autre opération qui est effectuée durant la correction paire de phrases par paire de phrases est le rétablissement de la ponctuation, au besoin, dans le but d'obtenir des phrases graphiques standardisées.

Voici des exemples où la ponctuation devrait être modifiée.

(7) 1- La princesse s'évanouit. 2- Au moment où le chevalier tomba dans la fosse. 3- Lorsqu'elle revint à elle, tous les monstres avaient disparu.
[Combiner les phrases 1 et 2 en une seule]

(8) La princesse s'évanouit au moment où le chevalier tomba dans la fosse, lorsqu'elle revint à elle, tous les monstres avaient disparu.
[Scinder en deux phrases, à partir de « lorsqu'elle »].

(9) La princesse s'évanouit; peu de temps après, un arc-en-ciel apparut; une fée en descendit et vint toucher la princesse de sa baguette magique.
[Remplacer les points virgules par des points. Ici, contrairement aux exemples 7 et 8, il n'y a pas de véritable faute de ponctuation : les points virgules sont acceptables, à la rigueur. Cependant, comme dans tous les cas où un point serait également correct, sinon préférable, on choisira le point.]

Une telle standardisation de la ponctuation est requise pour éviter que les choix personnels du scripteur ou les erreurs de ponctuation ne fassent varier indûment le nombre de phrases et, par conséquent, les occasions de relever des défauts de cohérence interphrastiques.

Le lecteur-correcteur peut effectuer autant de relectures-évaluations des textes qu'il le juge nécessaire, soit pour s'assurer qu'il n'a laissé passer aucun défaut, soit pour réussir à mieux justifier les jugements portés.

Cependant, il évitera d'effectuer une première lecture des textes et de s'en donner ainsi une idée préalable avant la correction. En effet, cette première lecture risque de résoudre certains problèmes de compréhension qui auraient surgi dans l'ordre habituellement linéaire de la lecture et de les masquer au correcteur lorsqu'il commencera à corriger.

Comme il l'a déjà été mentionné, l'évaluation des textes ne consiste pas qu'à repérer les défauts : il faut également les corriger, les commenter, les analyser, les comprendre, bref, il faut justifier les jugements de dyscohérence qui ont été portés.

1.2.3) La justification des jugements portés

La justification des jugements portés lors du repérage des défauts consiste à proposer une correction lorsque cela est possible et/ou raisonner sur le défaut ressenti. Les corrections et les raisonnements sont inscrits dans les textes mêmes, puis ils sont retranscrits sur des fiches (voir le point 1.3, plus loin), où ils seront encore précisés s'il y a lieu.

Souvent, la correction requise s'impose facilement à l'esprit : il peut s'agir de modifier un pronom pour que son antécédent soit plus facile à trouver, ou d'ajouter un connecteur qui rétablira les liens logiques ou temporels entre des phrases, ou de bien d'autres propositions simples et efficaces, lesquelles correspondent à des procédés de cohérence précis, souvent déjà connus et répertoriés.

D'autres fois, il est difficile, sinon impossible de proposer une correction précise qui rétablirait les liens de façon satisfaisante. Le correcteur justifiera alors son jugement de dyscohérence en raisonnant par écrit sur le défaut repéré, c'est-à-dire en tentant d'expliquer en quoi une suite proposée lui paraît mal reliée. Par exemple, il pourra montrer la différence entre ce qui était attendu par le lecteur, promis par le texte, et ce qui a été donné à la place; et/ou il pourra décrire l'apport bénéfique de la correction proposée.

Précisons que les jugements de dyscohérence ainsi que les correctifs proposés doivent respecter le style et les données du texte existant. Il ne s'agit pas de récrire le texte en imposant son propre style, mais de chercher la solution minimale qui rétablira la cohérence en conservant autant que possible les éléments déjà donnés dans le texte. Bref, il faut chercher la solution la plus économique et la plus simple, celle à laquelle le scripteur aurait pu recourir lui-même.

Au terme des opérations de repérage des défauts et de justification des jugements portés, les défauts ne sont pas encore prêts à être classés. Il faut les rendre maniables, comme le sont les spécimens de toute espèce à classer, insectes, fougères, champignons, etc.

Chaque défaut sera donc retranscrit sur une fiche, et par là, rendu tangible.

1.3) La retranscription des défauts sur des fiches

L'opération « Retranscription des défauts sur des fiches » se fait durant l'évaluation¹⁴ et elle est préalable au classement des défauts.

Comme on l'a vu, l'évaluation de la cohérence textuelle se pratique essentiellement en évaluant la qualité des liens entre les phrases adjacentes d'un texte, prises deux à la fois. Cependant, ce ne sont pas des paires de phrases qui seront classées dans les catégories de la typologie, mais des défauts. Or, il peut y avoir plusieurs défauts de cohérence dans une paire donnée. Il faut donc les isoler afin d'obtenir un défaut par fiche.

Plus précisément, les passages fautifs seront retranscrits sur des fiches autant de fois qu'il y a eu de défauts relevés dans ces passages. Chaque retranscription mettra en évidence chacun des défauts relevés par le moyen qui consiste à corriger tous les autres défauts de cohérence textuelle, lorsque la correction est possible, en plus des défauts intraphrastiques.

Considérons l'exemple suivant :

(10) 1- *Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège.* 2- *Toutefois, ce dernier s'est foulé sa cheville.*

Cet exemple combine les défauts des exemples 1, 3 et 4, analysés antérieurement. On y observe 3 défauts, dont un du domaine intraphrastique (« sa ») et deux du domaine interphrastique (« Toutefois » et « Ce dernier »). Mais on ne préparera que deux fiches, soit une pour chacun des défauts interphrastiques, que l'on isolera à tour de rôle, après avoir corrigé le défaut intraphrastique. Voici une reproduction de chacune des deux fiches.

Fiche 1 :

| | |
|--|----------------------|
| Catégorie de défaut : | (numéro de la fiche) |
| (3.10) 1- <i>Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège.</i> / 2- <u>Toutefois</u> , il s'est foulé la cheville. | |
| Correction et/ou commentaire : Enlever « Toutefois ». « Toutefois » devrait introduire une opposition à la phrase 1 alors qu'au contraire, ph2 explique ph1. | |

Fiche 2 :

| | |
|---|----------------------|
| Catégorie de défaut : | (numéro de la fiche) |
| (3.10) 1- <i>Aujourd'hui, Rémi n'ira pas au collège.</i> / 2- <u>Ce dernier</u> s'est foulé la cheville. | |
| Correction et/ou commentaire : Remplacer « Ce dernier » par « Il ». D'un point de vue syntaxique, « Ce dernier » devrait référer à « collègue » alors que l'on veut manifestement référer à Rémi. | |

On constate d'abord, à l'observation des deux fiches, que le défaut intraphrastique de l'exemple 10, « sa cheville », a été corrigé sur chaque fiche. Il en ira de même pour tous les défauts intraphrastiques et pour la ponctuation, comme on l'a déjà expliqué. Pour ce qui est de l'orthographe, rappelons qu'elle a été corrigée lorsque les manuscrits ont été saisis au traitement de texte. On ne conserve donc, sur les fiches, que les défauts interphrastiques, c'est-à-dire du domaine textuel.

On constate ensuite que, sur la fiche 1, on a reproduit le défaut lié au connecteur « toutefois » après avoir corrigé celui lié au substitut « ce dernier » et que, sur la fiche 2, on a fait l'inverse.

Ainsi, chaque défaut est mis en évidence à tour de rôle.

Il faut souligner que chaque défaut est reproduit avec tout le contexte nécessaire à sa perception par le lecteur, c'est-à-dire au moins deux phrases adjacentes, puisqu'il s'agit de défauts du domaine textuel, interphrastique. Parfois, on a besoin de trois phrases ou plus; ou encore il faut rappeler une partie du texte antérieur. Au besoin, les phrases sont numérotées et une barre oblique indique le lieu de la prise en défaut.

Terminons l'observation des fiches.

Outre la portion de texte en analyse, chaque fiche contient un espace réservé à la proposition d'une correction et/ou à un commentaire sur le défaut relevé, et un autre qui permet d'indiquer la catégorie du défaut.

Également, deux chiffres, séparés par un point et situés à la gauche de l'extrait cité, donnent le numéro du texte, suivi du numéro de la ligne de ce texte où se trouve le défaut. Sur les fiches 1 et 2, par exemple, 3.10 signifie que le défaut provient du texte 3 et qu'il se situe autour de la ligne 10 de ce texte. Cette référence est très utile pour les cas où il est nécessaire de revenir au texte original.

Enfin, chaque fiche reçoit un numéro pour des fins évidentes d'identification et de classement. D'ailleurs, ces numéros sont attribués lors du classement des fiches dans les diverses catégories. Par exemple, on pourra noter que telle catégorie contient les fiches 259 à 306. Plus tard, il se peut que l'on ait à noter également que les fiches 284, 292 et 301 ont été déplacées dans une autre catégorie. Comme on le verra, en effet, les classifications des défauts donnent lieu à de nombreux remaniements des catégories et sous-catégories. Également, l'identification des fiches par un numéro permet de parler de ces fiches durant le processus de recherche, puis de les retracer facilement.

Comme on le voit, les fiches donnent une substance aux défauts, elles permettent de les matérialiser, en quelque sorte, afin que l'on puisse les manipuler, comparer, déplacer... lors du processus de classification dont voici la description.

2. La classification des défauts et la constitution progressive de la typologie

Après avoir été repérés, corrigés et annotés puis retranscrits sur des fiches, les défauts sont prêts à être classés dans les catégories et sous-catégories dont l'ensemble constituera la typologie des défauts et des procédés de cohérence narrative qui fait l'objet de la présente recherche. Une telle typologie sera utile non seulement pour l'enseignement, mais aussi pour la recherche. Elle pourra également alimenter toute réflexion sur les processus psycho-cognitifs du scripteur et du lecteur.

Rappelons que nous avons déjà produit une typologie semblable, grâce à l'analyse de textes argumentatifs. Les catégories de cette typologie ont été présentées au tableau 1.

Quant aux sous-catégories, elles servent à préciser les règles d'application des procédés de cohérence sous-jacents aux défauts d'une catégorie. Par exemple, nos précédents travaux sur la cohérence argumentative ont mis en évidence, dans la catégorie des défauts liés à la coréférence, plusieurs conditions qui autorisent ou interdisent l'usage de différents types de substituts, tels les pronoms, les GN définitivisés par le-la-les ou ceux définitivisés par ce-cette-ces, notamment. Dans la catégorie des défauts liés aux connecteurs, toujours à titre d'exemple, le classement en sous-catégories a permis d'approfondir le fonctionnement de plusieurs types de connecteurs dans le domaine interphrastique¹⁵ (connecteurs adversatifs, explicatifs, illustratifs, additifs, etc.) en établissant que certains étaient toujours requis, et d'autres, redondants dans telles circonstances et obligatoires dans telles autres.

Or, comme il a été exposé antérieurement pour justifier la nécessité de la présente étude, les catégories et sous-catégories de la cohérence argumentative ne s'appliquent qu'en partie seulement aux défauts de cohérence narrative. Il faut donc créer une typologie nouvelle, mieux adaptée à la cohérence narrative.

Voici une brève description du procédé qui a été utilisé.

Les défauts sont d'abord classés de façon provisoire, en utilisant les catégories et sous-catégories de la typologie argumentative, tant que cela est possible, et en en créant d'autres, au besoin.

Puis, comme dans tout processus de création d'une typologie, où l'on passe d'une typologie de travail à une typologie achevée, certaines catégories et sous-catégories sont remaniées, c'est-à-dire fusionnées, fractionnées, redéfinies, et de nombreux spécimens sont revus et reclassés.

Ainsi, il arrive souvent qu'un spécimen d'abord classé dans une catégorie soit déplacé dans une autre, au fur et à mesure que l'accumulation des cas met en évidence des caractéristiques auparavant invisibles. D'autres fois aussi, l'arrivée d'un seul spécimen dans une catégorie peut mener à une compréhension nouvelle de cette catégorie et à un certain réaménagement de celle-ci.

Comme on le voit, le travail qui est effectué ressemble à celui d'un naturaliste qui classerait de nouvelles espèces.

Voyons maintenant qui est-ce qui doit classer les défauts et évaluer les textes.

3. Les acteurs de l'évaluation et de la classification

Puisque nous sommes à établir une typologie, c'est le but de la recherche, et non pas à utiliser une typologie existante, une seule personne doit classer les spécimens et constituer les catégories.

Il lui faut en effet accéder à toutes les données, à tous les spécimens, afin de mieux les comparer, percevoir leurs ressemblances et leurs différences et les classer avec des critères fidèles et constants. Ou alors, si la personne qui classe s'adjoint un coéquipier, celui-ci devra l'accompagner sans répit, en symbiose, et les deux complices devront tout partager de leurs perceptions et conclusions.

Il est effectivement impensable que deux individus se partagent les spécimens d'une nouvelle espèce à catégoriser et qu'à la fin, leurs deux grilles combinées forment une typologie cohérente.

Par conséquent, nous avons généralement travaillé en solitaire, sauf pour une certaine période où nous nous sommes adjoint un collaborateur, mais à la condition expresse que, tous les deux, nous accomplirions la même tâche, coude à coude, ce qui fut fait.

Nous tenons à remercier ici ce collaborateur, monsieur Jean-Claude Huot¹⁶, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, dont le soutien et les avis éclairés ont considérablement allégé notre tâche, mais qui a dû, hélas, quitter le campus de Rimouski pour celui de Lévis, trois cents kilomètres plus loin¹⁷.

Rappelons que les spécimens à classer sont des défauts de cohérence qu'il a d'abord fallu repérer et analyser lors de l'évaluation des textes.

Or, une fois admise la nécessité qu'une seule personne, ou un groupe fusionnel, classe les défauts en vue d'élaborer une typologie, il est aisé de reconnaître également la quasi impossibilité de classer des défauts qui seraient relevés par un autre, avec les critères de cet autre.

Aussi, il convient tout à fait que la personne qui classe soit également celle qui évalue.

Nous avons donc procédé tant au classement des défauts et à la constitution de la typologie qu'à l'évaluation des textes.

Soulignons que le collaborateur mentionné précédemment a participé à l'évaluation d'une partie des textes. Son jugement a alors servi à cautionner celui de l'évaluatrice

principale. Notons à cet égard que le taux d'accord inter juges a été jugé plus que satisfaisant puisqu'il a dépassé les 90%.

Les résultats à venir

Les résultats de la constitution de la typologie des défauts de cohérence narrative seront livrés par catégorie, chacune devant être définie, éventuellement subdivisée en sous-catégories, et illustrée par des exemples typiques, lesquels seront commentés et analysés à leur tour. Les procédés ou les principes de cohérence sous-jacents aux défauts des catégories (aux catégories de défauts) seront également définis, de même que leurs règles d'application. Enfin, des statistiques sur la fréquence relative des différentes catégories de défauts seront livrées.

Prochaines publications à surveiller :

Les toutes prochaines publications porteront respectivement sur

- la coréférence dans la narration (été 2007)
- les connecteurs consécutifs et temporels dans la narration (automne 2007)
- les connecteurs adversatifs, explicatifs et additifs dans la narration (hiver 2008)

Droits d'auteur : comment citer le présent article ?

En regard du respect de la propriété intellectuelle, les références au présent article sont permises voire même encouragées en autant que l'auteur et la provenance soient clairement mentionnés. Vous trouverez ci-après la manière d'inscrire le présent article en références ou en bibliographie.

PEPIN, Lorraine (2007). *La cohérence textuelle dans la narration : contexte de la recherche et méthodologie*. (Format PDF, 18 pages). Adresse URL :

<http://www.uqar.qc.ca/departements/education/pageprof/lpepin.asp>

¹ Ou « linguistique du texte ».

² Voir surtout : Adam, J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan, 223 pages.

³ Voir surtout : Boulanger, A., Francoeur-Bellavance, S., Pepin, L. (1999). *Construire la grammaire*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière, 364 pages.

⁴ Pepin, L. (1989). *Élaboration et expérimentation d'une méthode d'enseignement et d'évaluation de la cohérence textuelle adaptée à des adultes scolarisés*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des études supérieures (Psychologie), Montréal, Université de Montréal, juillet 1989, 189 p.

⁵ Pepin, L. (1997). *La cohérence textuelle en cinquième année du secondaire*. Communication donnée au congrès de l'ACFAS, mai 1997.

⁶ Pepin, L. (1991-1992). *Validation de construit d'une méthode d'évaluation de la cohérence textuelle*. Recherche subventionnée (Subvention FIR).

⁷ Voir surtout : Pepin, L. (1998). *La cohérence textuelle, l'évaluer et l'enseigner*. Laval : Groupe Beauchemin éditeur, 128 pages. Ou voir l'édition française du même ouvrage : Pepin, L. (2001). *Renforcer la cohérence d'un texte : guide d'analyse et d'auto-correction*. Lyon : Chronique sociale, 128 pages.

⁸ Au Québec, les élèves de la troisième année du secondaire ont en moyenne 14 ans.

⁹ Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

¹⁰ Un défaut de cohérence peut être ressenti comme étant plus ou moins grave selon le degré avec lequel il affecte la compréhension du lecteur, c'est-à-dire selon la somme de travail qui est requise pour rétablir un lien défectueux.

¹¹ La coréférence est le sous-procédé le plus utilisé pour pratiquer la « reprise de l'information » ou « récurrence », l'un des principaux procédés de cohérence.

¹² Dans la coréférence, il y a deux coréférents, dont l'un est le substitut, le remplaçant de l'autre, appelé antécédent. Voici un exemple. Dans « Rémi n'ira pas au collège. Il est malade. », le pronom « Il » est le substitut de « Rémi », et « Rémi » est l'antécédent de « Il ». Par ailleurs, « Rémi » et « Ils » réfèrent tous les deux, c'est-à-dire qu'ils coréfèrent, au personnage dont on parle.

¹³ Voir surtout : Pepin, L. (1998). *La cohérence textuelle*. Laval : Groupe Beauchemin éditeur, 128 pages.

¹⁴ Idéalement, les défauts sont retranscrits régulièrement sur des fiches, le plus tôt possible après l'évaluation des textes (un délai d'une semaine ne devrait pas être dépassé) afin que ce qui a été observé et annoté reste frais en mémoire et soit exprimé sur les fiches le plus fidèlement et précisément possible.

¹⁵ Soulignons qu'à l'époque de nos premiers travaux (Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1982-1989), les connecteurs avaient surtout été étudiés dans le domaine interpropositionnel.

¹⁶ Monsieur Huot a signé, avec nous, les communications suivantes :

- Pepin, L. et Huot, J.-C. (2001). *La reprise de l'information dans la narration en 3^e année du secondaire*. Communication donnée au Congrès de l'ACFAS, Sherbrooke, mai 2001.

- Pepin, L. et Huot, J.-C. (2003). *Les temps verbaux dans la narration en 3^e année du secondaire*. Communication donnée au Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai 2003.

¹⁷ Au Québec, les distances sont très grandes, même entre deux campus de la même université.